

ZONE DE GOUVERNANCE Auvergne-Rhône-Alpes

ADJOINTS ADMINISTRATIFS – FIL DE L'EAU 4

DECISION POUR LE POSTE POURVU PAR UNE AGENTE DU MTE

La date d'affectation de principe est le 1^{er} décembre 2020.

Celle-ci peut être décalée, avant ou après, s'il y a accord des services d'origine, d'accueil et de l'agent, conformément aux lignes directrices de gestion relatives à la mobilité.

Les services devront faire connaître le 23 octobre 2020, dernier délai, les demandes de date d'affectation différée ou anticipée, en renvoyant l'annexe F ci-jointe signée par les 3 parties (services d'origine, d'accueil et l'agent).

POSTE				CANDIDATE RETENUE		
Service	Intitulé de poste	N° poste	N° PEP	Nom prénom du candidat	Corps	Service d'origine
DDT 01	Instructeur(rice) du droit des sols	0920010007	2020-449634	ROSTAGNAT Christine	Adjoint administratif	DDT 01

Lyon, le 14 octobre 2020

DREAL Auvergne-Rhône-Alpes
Le directeur régional délégué



Eric TANAYS